

# SAINT JULIEN DE CIVRY

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 JANVIER 2018 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

**Présents :** Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILY - André TREMEAUD - Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT - Armand BRIGAUD - Marion GAIN - Isabelle GILLES - Valérie LACROIX

**Procurations :** Jean-Marie JOBARD à Patrice MAILY  
Valérie PILLOUX à Valérie LACROIX  
Jean-Marc DURY à Didier ROUX  
Hubert FENEON à Paul SAGE -

**Absents :** Vincent FENEON

**Secrétaire de séance :** Valérie LACROIX

**Date de convocation :** 12 janvier 2018

**Date affichage :** 15 janvier 2018

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 15 décembre 2017, pas de remarque.  
Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter une délibération :

- **Acompte mensuel des charges de chauffage et sanitaire eau chaude des locataires du site multiservice**

En préambule au conseil, M. Alexandre Kastner, Société Alkedis, présente une ébauche de plan pour l'aménagement et la sécurisation des abords de l'église. Il semble nécessaire de délimiter plus précisément des espaces piétons de la chaussée de circulation, et de ralentir les véhicules dans un souci de sécurité. Une circulation en sens unique est envisagée derrière l'église.

### Délibérations :

#### **1/ Ouverture des crédits pour l'investissement 2018 :**

Le maire propose une ouverture de crédit d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement inscrits au budget précédent pour commencer le paiement du projet accessibilité mairie.

**14 voix pour**

#### **2/ Demande de la subvention DETR pour aménagement et sécurisation des abords de l'église :**

Didier ROUX, maire, rappelle que les abords de l'église sont à réaménager et à sécuriser depuis les travaux du site multiservice.

Le coût de cet aménagement est estimé à 104 400 euros TTC (frais architecte inclus).

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le soutien financier de l'Etat pour 45 000 € dans le cadre de la DETR 2018 dans le cadre des projets de développements des aménagements de centre bourg.

**14 voix pour.**

#### **3/ Demande de la subvention du département dans le cadre de l'Appel à Projets 2018 :**

Didier ROUX, maire, rappelle que les abords de l'église sont à réaménager et à sécuriser depuis les travaux du site multiservice. Dans ce cadre, le maire propose un projet d'aménagement et sécurisation du centre bourg.

Le coût de cet aménagement est estimé 104 400 euros TTC (frais architecte inclus).

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le soutien financier du Département pour 35 000 € dans le cadre de l'Appel à Projets 2018.

**14 voix pour.**

#### **4 / Répartition des charges EDF sur le site multiservice :**

Le Maire, Didier ROUX, explique au Conseil Municipal que le compteur électrique au nom de la commune installé à la Médiagora comptabilise les flux de chauffage et eau chaude des 2 logements, de la boulangerie et de la Médiagora.

Il convient donc de procéder à la régularisation des charges de chauffage et de sanitaire eau chaude des locataires CARLIER Laurent et Edith pour l'année 2017.

Il explique que des compteurs individuels sur chaque pompe à chaleur permettent d'effectuer des relevés. Ces relevés sont rapprochés des factures EDF reçues au nom de la commune pour vérification.

Après calculs, il apparaît que les locataires CARLIER Laurent et Edith sont redevables de 1 751.43 euros pour l'année 2017.

Le conseil municipal autorise le maire à signer un titre de recettes.

**14 voix pour.**

#### **5/ Modification des statuts de la communauté de communes Le Grand Charolais - Harmonisation des compétences :**

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais du 18 décembre dernier a décidé d'engager une modification de ses statuts visant à exercer les compétences SPANC et Transport à la demande sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

Cette modification statutaire doit faire l'objet d'une délibération concordante de la majorité qualifiée des conseils municipaux.

**14 voix pour.**

#### **6/ Acompte mensuel des charges de chauffage et sanitaire eau chaude des locataires du site multiservice :**

La régularisation des charges de chauffage et de sanitaire eau chaude des locataires CARLIER Laurent et Edith pour l'année 2017, s'est élevée à 1 751.43 €.

Pour l'avenir, en accord avec les locataires qui souhaitent étaler le paiement de ces charges, il est proposé de définir un montant mensuel à titre d'acompte, qui sera prélevé avec les loyers.

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant mensuel à percevoir pour les frais de chauffage : 120 euros par mois à compter du 1er février 2018.

**14 voix pour.**

#### **Divers :**

##### **1/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires :**

L'état de paiement à la mi-janvier des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

##### **2/ Accessibilité de la mairie : point sur le chantier :**

Les réunions de chantier ont repris tous les mardis en fin de matinée. Les délais sont tenus, et on arrive à la phase de revêtement. Concernant l'aménagement de l'espace situé devant la mairie, la réflexion se poursuit, notamment pour le massif et l'accès aux toilettes. Un plan chiffré devrait nous être présenté par l'architecte.

##### **3/ Bulletin municipal : point sur l'avancée :**

Le bulletin est imprimé et un prototype est présenté au conseil par Valérie LACROIX.

Il donne toute satisfaction. Le bulletin sera distribué fin janvier ou début février.

##### **4/ Recensement en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :**

La commune comptabilise 481 habitants en population municipale et 14 habitants en population comptée à part (étudiants) ce qui totalise au 1<sup>er</sup> janvier 2018 : 495 habitants

##### **5/ Réflexion sur les dépenses investissements pour le budget 2018 :**

Des travaux de rafraîchissement du bar restaurant seront sans doute à envisager.

##### **6/ Point sur la liquidation judiciaire du Bar Restaurant Le Vert Pré :**

Un courrier a été adressé par le maire au mandataire judiciaire afin de l'informer que la commune se proposait de l'aider dans la recherche d'un repreneur.

## **Questions diverses :**

### **1/ Vente du bâtiment de l'ancienne agence postale :**

Le Conseil avait demandé au maire de se renseigner sur cette hypothèse. Il a eu un rendez-vous téléphonique le vendredi 12 janvier 2018 avec Maître COSTET, notaire à Charolles qui l'a renseigné sur les conditions dans lesquelles pourrait se faire cette opération.

### **2/ Compte rendu des vœux du préfet et du président du conseil départemental :**

Paul SAGE s'est rendu à Macon le jeudi 11 janvier pour les vœux de Jérôme GUTTON et André ACCARY.

Par ailleurs, le conseil remercie pour leur gentille attention « les Italiens de Villemartin ».

### **Prochaines Réunions de Conseil Municipal :**

**Vendredi 16 février 2018 à 20h30**

**Vendredi 23 Mars 2018 à 20h15**